

## Diagnostic du territoire de la commune d'Awans

Caractéristiques géographiques .....	Page 1 à 3
Population .....	Page 3 à 7
Economie, emploi .....	Page 8 à 18
Habitat, logement, pression foncière .....	Page 18 à 20
Agriculture .....	Page 20 à 21
Environnement, cadre de vie .....	Page 21 à 23
Mobilité.....	Page 23 à 25
Culture, sport, monde associatif.....	Page 25 à 26
Enseignement .....	Page 26 à 28
Social.....	Page 28 à 29

### 1. Caractéristiques géographiques

D'une superficie totale de 2.740 hectares, Awans se situe à l'extrême Nord de la Province de Liège et au Nord-Ouest de l'agglomération liégeoise. Depuis la fusion des communes intervenue en 1977, l'entité regroupe cinq villages: Awans, Fozz, Hognoul, Othée et Villers-l'Evêque.

Aux portes du Limbourg, Awans est également limitrophe de plusieurs communes: Tongres, Herstappe, Juprelle, Ans, Crisnée, Fexhe-le-Haut-Clocher et Grâce-Hollogne.



L'un des principaux atouts d'Awans réside dans sa situation géographique. Au cœur d'un réseau routier et autoroutier dense, la localité jouit d'une facilité d'accès rare puisqu'elle dispose d'une entrée/sortie d'autoroute directe sur l'E40 (numéro 31, Hognoul-Juprelle). Immédiatement au Nord de l'échangeur de Loncin, l'entité se trouve à un endroit stratégique pouvant servir de "base" permettant d'atteindre rapidement tout le réseau autoroutier belge (vers Aachen, Namur, le Luxembourg et Bruxelles). Se trouvant entre l'agglomération liégeoise et la Région flamande, Awans est "aux portes de Liège" et a encore vu l'importance de sa localisation se renforcer suite au développement de l'aéroport de Liège, limitrophe de la commune en sa partie Sud.

D'un point de vue administratif, Awans fait partie de la Province de Liège et du Canton électoral de Grâce-Hollogne (arrondissement électoral de Liège). Située sur l'Arrondissement administratif et judiciaire de Liège, l'entité fait partie de la zone de police "Awans-Grâce-Hollogne" et abrite un poste de police de la route. Enfin, la commune accueille également l'implantation du District autoroutier du MET (Ministère de l'Équipement et du Transport).

Le territoire d'Awans se trouve sur le plateau hesbignon. Le relief est très peu vallonné (altitude entre 120 et 160 mètres) offrant de grands espaces ouverts propices à l'activité agricole. L'entité fait partie du bassin fluvial mosan (partie Meuse aval) rassemblant les eaux de la Mehaigne, du Hoyoux, de la Berwinne et du Geer. Ce territoire est parcouru par le Roua ou "rigole d'Awans", un aqueduc artificiel long de 8km creusé pour assécher les marécages qui occupaient le centre d'Awans.

Le réseau hydrographique y est très peu développé alors que la capacité de recharge de la nappe aquifère située dans les craies du Cétacé est très importante. Une ressource que la CILE (Compagnie Intercommunale Liégeoise des Eaux) exploite à travers un réseau de galeries très développé (75% du territoire communal est situé en zone de prévention). Pour cette raison, la protection des eaux souterraines représente le principal enjeu environnemental identifié à l'échelle communale.

La structure écologique awansoise est relativement pauvre. Aucune zone protégée en vertu de la police de la conservation de la nature (y compris Natura 2000) n'est répertoriée sur le territoire.



Par contre deux "sites de grand intérêt biologique" ont été identifiés. Le premier, situé entre les villages d'Othée et de Villers-l'Évêque, se nomme les "Marnières". Etroit vallon naturel, cet espace accueille une faune et une flore très spécifiques (Blaireau, orchidée, etc.). Ensuite, à l'Ouest de l'entité, on retrouve la "Campagne de Fooz". Site créé par l'homme suite aux travaux d'aménagement du TGV, il est composé de vastes friches herbeuses accueillant des espèces peu communes dans nos régions. On pointera tout de même la présence de certaines espèces animales (blaireau, les papillons "grisette" et "collier de corail", etc.) et végétales (l'orchidée epipactis à large feuille et narcisse des poètes, etc.) rares et protégées sur le territoire de l'entité.

Reste qu'Awans est une région essentiellement agricole dotée d'un sol à très grande valeur agronomique cultivé depuis des millénaires. Composés presque en totalité de limon profond à bon drainage naturel reposant sur un substrat crayeux, les sols de la région produisent des rendements très élevés pour un investissement minimum et ce, même pour les cultures les plus exigeantes.



D'un point de vue géographique, l'entité d'Awans est découpée en deux parties distinctes par l'autoroute E40 et la Route Nationale 3. Deux axes routiers traversant la commune de part en part et ayant créé deux communautés distinctes. Les villages d'Othée et Villers-l'Évêque sont ainsi situés au Nord de ces axes alors que ceux d'Awans et Fooz s'étendent au Sud avec le village d'Hognoul coincé entre les deux. Une séparation ancestrale puisque la "RN3" est la matérialisation de l'historique "Chaussée Liège-Bruxelles" dont le premier tracé remonte à 1717. Dès cette époque, les villages du Nord et du Sud de la région étaient distinctement séparés. La construction de l'autoroute reliant Liège à Bruxelles en 1971, n'a fait que renforcer le sentiment de deux territoires distincts amenés à cohabiter au sein de l'entité. Des dynamiques assez différentes régissent la vie des différents villages.

La présence de ces deux grandes voies de communication a également conduit à un isolement économique problématique des petites localités composant Awans. En effet, les villages de Fooz, Othée ou encore Villers-l'Évêque (et même le cœur du village d'Awans) sont ainsi exclus du trajet des personnes transitant par l'entité. Un avantage pour le cadre de vie, mais une énorme faiblesse pour la viabilité des commerces locaux, les personnes pouvant facilement traverser la commune (Autoroute et RN3) sans mettre une roue dans ces endroits.

En conclusion, Awans est une commune située aux portes de la Hesbaye dont la qualité de la terre la destine tout naturellement vers une activité agricole intense et qualitative. Cependant, la situation géographique de l'entité se révèle désormais aussi parfaite pour d'autres secteurs d'activités. Ainsi, depuis 20 ans, Awans justifie son surnom de "Porte de Liège" et bénéficie d'un boom économique sans précédent. Après l'industrie, c'est le commerce qui foisonne désormais sur une entité où les projets immobiliers sont de plus en plus nombreux et de grande ampleur.

Ces deux logiques sont intimement liées à la vie et à la compréhension de la dynamique locale. Commune rurale par excellence avec ses petits villages, l'entité représente aussi un pôle économique reconnu. Deux situations distinctes, deux dynamiques différentes ayant chacune des avantages et des inconvénients et tentant de cohabiter sur un même territoire.

Au sein de ce bouillonnement démographique, économique et associatif, l'ADL joue un rôle d'interface primordial afin de préserver la qualité de vie des habitants tout en exploitant les avantages de la localisation de l'entité.

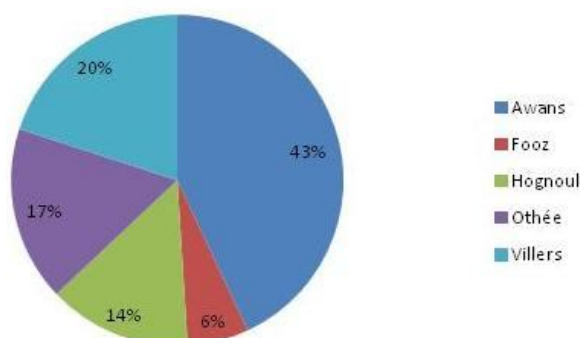
## 2. Population

En juin 2012, la population awansoise s'élevait à 9.069 habitants faisant toujours de l'entité l'une des moins peuplées au sein de l'arrondissement de Liège. Et si le nombre d'Awansois est en évolution constante depuis le début du 19e siècle, l'indice de croissance de la commune est longtemps resté inférieur à celui enregistré à l'échelle de l'arrondissement. Une tendance qui s'est complètement inversée durant les vingt-cinq dernières années avec une progression plus rapide à Awans que dans le reste de l'arrondissement. Ainsi, entre 1990 et 2011, la population awansoise a augmenté de 15,6% alors que celle de la Province de Liège augmentait à 7,9% et que l'Arrondissement de Liège plafonnait à 3,2%. Une réalité qui ne cesse de se confirmer car, en 2011, la commune d'Awans est celle ayant connu la plus grande augmentation de population de tout l'Arrondissement avec encore 1,7% d'augmentation (145 habitants supplémentaires).

Cette augmentation rapide de la population depuis 1991 est d'autant plus impressionnante que les communes voisines ne jouissent pas toutes de la même dynamique. A titre d'exemple, l'entité d'Ans (limitrophe) n'a pas vu sa population augmenter depuis cette date. Cela représente un changement de statut crucial. Depuis cette époque, d'une commune rurale, Awans est également devenu le lieu de la périurbanisation de la ville de Liège. Via sa situation géographique exceptionnelle, Awans est devenu un lieu très recherché par les personnes et acteurs économiques désirant habiter en dehors de la "grande" ville tout en désirant en rester à proximité.

Mais il est aussi important de remarquer que la population awansoise est répartie de manière inégale au sein de ses différents villages. Ainsi, 43% de la population locale réside à Awans contre 20% à Villers-l'Évêque, 17% à Othée, 14% à Hognoul et seulement 6% dans le village de Fooz.

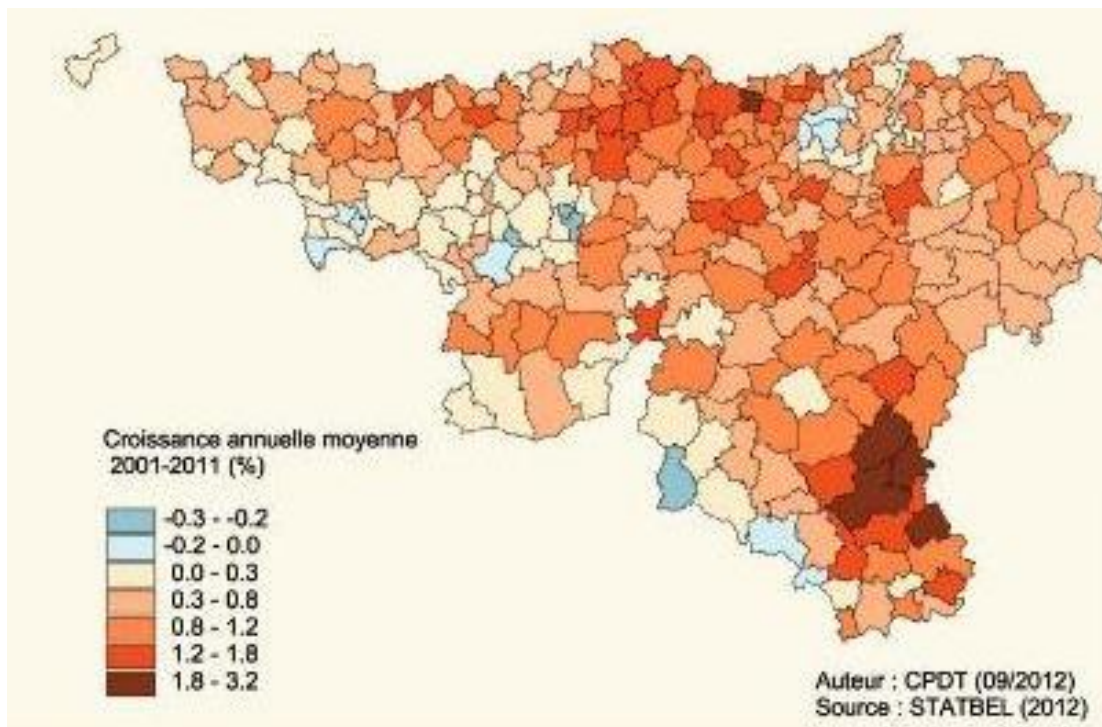
### Répartition de la population



Une répartition interne qui a évolué différemment dans le temps. Néanmoins, il est important de souligner que cette évolution démographique est désormais généralisée à tous les villages car, durant la période s'étendant de 1981 à 1991, les chiffres avaient été négatifs tant à Othée qu'à Villers-l'Évêque. La diminution du nombre d'exploitations agricoles et une situation plus éloignée au Nord de la RN3 avaient rendus ces deux villages moins attirants. Désormais, progressivement, chacun a également profité de la dynamique de repopulation que l'on constate dans toute la région via de nouvelles constructions, mais aussi le réaménagement d'anciennes bâtisses (fermes). Une situation à mettre évidemment en parallèle avec le boom économique que vit l'entité. Ainsi, alors qu'il était en stagnation, le village d'Awans est celui ayant connu la plus grande augmentation de population (+140 personnes) durant ces trois dernières années. Un phénomène s'expliquant par la construction de plusieurs logements dans les parties Nord et Est du village car, en son cœur, il perd encore régulièrement des habitants.

Une réalité qui se retrouve évidemment aussi lorsque l'on examine la densité de population. Ainsi, l'entité d'Awans possède une moyenne globale de 327 habitants/km<sup>2</sup> (janvier 2010), bien loin de la moyenne de l'arrondissement (758 habitants/km<sup>2</sup>), confirmant le caractère rural de la commune. Néanmoins, la densité de la population awansoise est supérieure à celle de la Province de Liège (276 habitants/km<sup>2</sup>), soulignant aussi la caractéristique périurbaine de l'entité. Une double réalité qui se retrouve aussi dans les villages. Ainsi, Fooz et Villers-l'Évêque sont caractérisés par des densités inférieures à 230 habitants/km<sup>2</sup> et peuvent donc être rangés dans la catégorie des villages ruraux. En revanche, les densités rencontrées pour Awans et Hognoul (437 et 409 habitants/km<sup>2</sup>) s'apparentent plus à des banlieues de l'agglomération liégeoise. Enfin, la situation d'Othée est intermédiaire (299 habitants/km<sup>2</sup>).

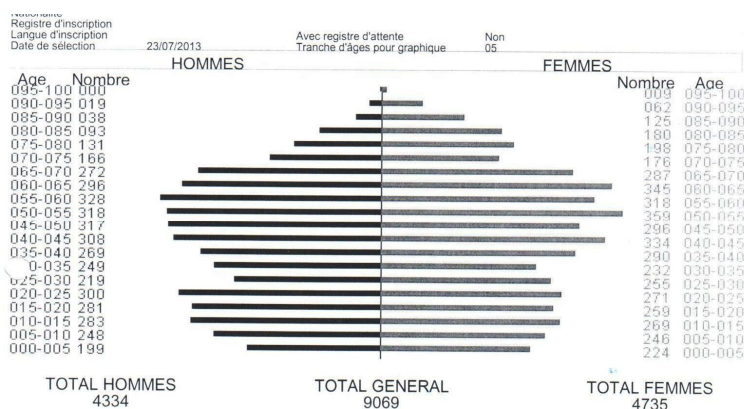
Si l'évolution démographique de la commune d'Awans est démontrée, il convient aussi d'en comprendre les mécanismes. Ainsi, il faut d'abord préciser que le nombre de décès continue à être largement supérieur au nombre de naissances (72 naissances pour 108 décès en 2011, 72 naissances pour 134 décès en 2009). Une situation devenue habituelle sur l'entité depuis plusieurs décennies alors que la tendance vient de s'inverser dans l'Arrondissement de Liège (positif de 199) et que le bilan naturel de la Province de Liège demeure positif (+861).



Par contre, le bilan migratoire awansois est positif depuis de nombreuses années (145 personnes en 2011, 120 personnes en 2009). L'entité attire donc de plus en plus les habitants des communes limitrophes (Grâce-Hollonge a un bilan de 0 et Ans de 30) et surtout du centre ville de Liège (perte d'encre 1725 personnes en 2011). Compte tenu du bilan naturel négatif sur le territoire, c'est cette migration qui permet à l'entité d'avoir une évolution positive du nombre de sa population. Une nouvelle caractéristique des communes périurbaines.

Dernier élément à souligner, la présence de personnes de nationalité étrangère demeure très faible à Awans (5%), la communauté italienne (298 personnes) étant largement la mieux représentée. Un chiffre qui tranche avec la réalité des grandes communes voisines (Ans 11%, Grâce-Hollogne 14,8%) et de l'Arrondissement (12,6%).

Au niveau de la structure des âges, la "pyramide" de l'entité est "classique". Les chiffres de l'IWEPS confirment une base s'érodant alors que 50,2% de la population a plus de 45 ans. Ce vieillissement de la population représentera l'autre défi de taille qu'il conviendra de gérer au mieux dans les prochaines années.



Ainsi, la Fédération Rurale de Wallonie, dans sa rédaction du PCDR, relève une diminution de 1,16% des moins de 20 ans lors des 12 dernières années. Une tendance confirmée par les chiffres du SPF économie puisque le pourcentage passe de 22% en 2001 à 20% en 2011.

Pourtant, au niveau de la taille moyenne des ménages, Awans est un bon élève avec un chiffre 2011 de 2,48 alors que la moyenne belge est de 2,32, de 2,15 pour l'Arrondissement de Liège et de 2,24 pour la Province de Liège (2,24).

En examinant la composition des ménages, deux constats s'imposent. D'abord la solitude qui gagne du terrain. En effet, en 14 ans, le nombre de personnes vivant seules n'a cessé d'augmenter (+275 personnes) pour représenter 11% de la population. A noter que les couples et les cohabitants sans enfants représentent 20,5% de la population.

Autre élément important, l'éclatement des noyaux familiaux. Ainsi, les couples avec enfants ont perdu 1025 personnes en 15 ans et ne représentent plus que 40% de la population. A l'inverse, preuve des choix de vie actuelle, les cohabitants avec enfants ont gagnés 520 personnes. Enfin, notons que si le groupe monoparentaux hommes", est resté stable, son équivalent féminin a explosé (+296 personnes) pour représenter 7% de des ménages.

Enfin, d'un point de vue plus économique, les statistiques de l'exercice 2010 (revenus de 2009) démontrent la richesse potentielle de l'entité et confirment la dynamique locale. Ainsi, le revenu moyen par déclaration fiscale awansoise est de 26.444 euros à savoir l'un des plus importants de l'Arrondissement de Liège.

A titre de comparaison, l'IWEPS a déterminé que ce revenu était de 23.236 euros dans les communes limitrophes. Un écart qui ne fait qu'augmenter car il n'était "que" de 2.800 euros en 2002 et culmine maintenant à 3.200 euros. Une situation qui se marque évidemment aussi au niveau du revenu par habitant puisqu'il est de 16.692 euros à Awans alors que la moyenne nationale est de 15.598 et celle de la Province de Liège n'est que de 14.600 euros. Dès lors, l'indice de richesse continue à être positif, 107 (l'indice 100 représente le revenu médian belge) ce qui positionne Awans en 54e place wallonne. Une situation en amélioration constante puisque l'indice était de 102,76 en 2003 et 105 en 2005. A titre de comparaison, la Province de Liège n'a qu'un indice de 94. Pour être complet, notons les indices des communes limitrophes: Ans (96 idem en 2005), Crisnée (109, 110 en 2005), Fexhe-le-Haut-Clocher (108, 104 en 2005), Grâce-Hollogne (87 idem en 2005) et Juprelle (107, 108 en 2005).

	2002 La commune	2002 Communes voisines	2006 La commune	2006 Communes voisines	2010 La commune	2010 Communes voisines
Nombre total de déclarations fiscales	3.755		4.849		5.635	
Part des déclarations fiscales à montant nul (publiée à partir de 2010)					7,6	8,6
Part du nombre de déclarations fiscales de moins de 10 000€	12,4	14,1	19,8	20,4	16,1	14,8
Part du nombre de déclarations fiscales de 10 000 à moins de 20 000 €	34,4	39,1	32,2	35,5	26,2	30,3
Part du nombre de déclarations fiscales de 20 000 à moins de 30 000 €	22,5	23,0	19,0	20,4	18,6	20,3
Part du nombre de déclarations fiscales de 30 000 à moins de 40 000 €	12,9	11,1	10,7	10,6	11,4	10,7
Part du nombre de déclarations fiscales de 40 000 à moins de 50 000 €	7,2	5,8	6,8	5,6	6,8	6,0
Part du nombre de déclarations fiscales de 50 000 € et plus	10,6	6,9	11,5	7,6	13,2	9,3
Revenu moyen par déclaration	26.424	23.611	25.619	22.776	26.444	23.236
Revenu médian	21.074	19.912	19.161	19.199	21.850	21.647
Part des taxes communales	6,4	6,7	7,8	7,4	7,7	7,3

A noter qu'une tendance très particulière se confirme avec les années le nombre de déclarations fiscales supérieures à 50.000 euros. Ce dernier est de 13,2% alors qu'il n'est que de 7,9% au niveau de l'Arrondissement et de 8,7% au niveau de la Province. Un chiffre toujours en augmentation puisqu'il était de 11% en 2003 (12,6% en 2008) et représentait déjà une situation exceptionnelle. Même s'il existe certaines disparités entre les villages, cette constatation est généralisée à toute l'entité et plus marquée que dans les communes voisines où seulement 9,3% des déclarations fiscales sont supérieures à 50.000 euros.

Une part de plus en plus importante de la population awansoise possède donc des revenus élevés. Une dynamique qui tranche avec le fait que 49% de la population déclare des revenus inférieurs à 20.000 euros. Mais, là encore, ce chiffre est bien inférieur à celui enregistré au niveau de l'Arrondissement où 57% de la population figure dans cette tranche de revenus.

En conclusion, historiquement commune rurale, Awans en conserve les caractéristiques au niveau de ses petits villages, notamment dans sa densité de population et sa dynamique interne. Cependant, depuis 20 ans, l'entité collationne en de nombreux endroits les différentes caractéristiques des communes périurbaines: boom démographique continu et très marqué, moyens financiers plus importants, pyramide des âges spécifiques.

En termes d'évolution de la population, deux scénarios peuvent être envisagés pour Awans selon le Bureau du Plan:

- le premier prend en compte les facteurs démographiques d'évolution (décès, naissances, migrations internes et migrations externes). En reportant les indices d'évolution au niveau de la commune, la population projetée se chiffrerait à 9.800 personnes en 2025.
- le 2e scénario se base sur une progression plus forte, correspondant à celle enregistrée depuis les huit dernières années. La population atteindrait ainsi les 10.500 habitants d'ici 2025. Et si l'IWEPS annonce une explosion démographique moins importante (9.466 personnes en 2026), l'institut confirme que, peu importe le nombre total d'habitants, la population des plus de 65 ans devrait y représenter 24,3%.

Une augmentation et un vieillissement qui auront un impact conséquent sur la gestion de l'entité. Comme la dualité entre dynamique rurale et urbaine, ces différents éléments seront à prendre en considération dans les différents projets qui seront envisagés.

Au niveau des revenus, Awans propose encore une fois un double visage. D'abord celui d'une commune de plus en plus riche avec une partie de la population sans cesse en augmentation déclarant des revenus élevés. Mais, parallèlement, la proportion d'habitants disposant de revenus inférieurs à 20.000 euros demeure importante. Reste que la situation des habitants de l'entité peut être qualifiée de "bonne", à l'image d'un taux de famille bénéficiant du RIS très bas: seulement 0,45% à Awans contre 1,11% dans la Province.

### 3. Economie, emploi

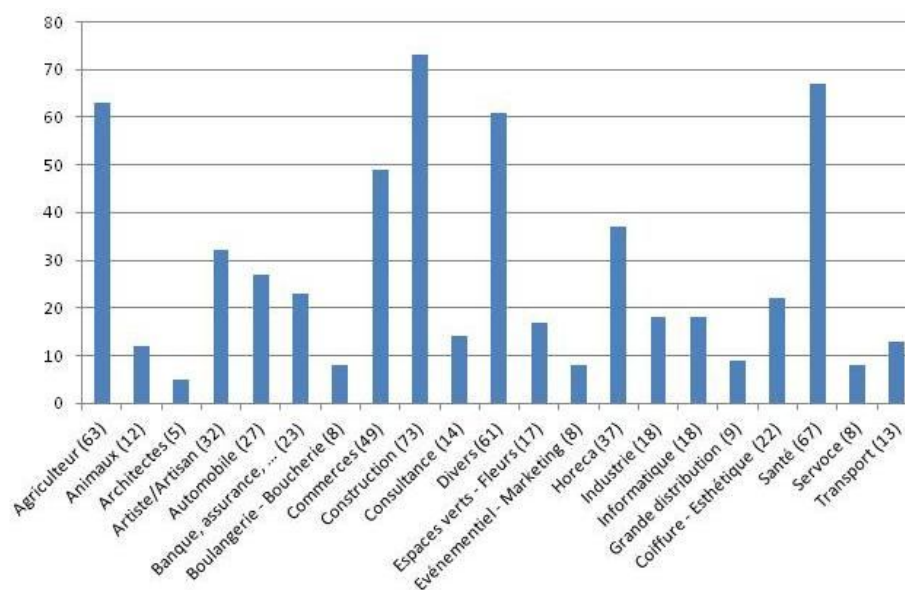
#### A. L'économie

L'entité d'Awans est en plein boom depuis plusieurs années. Ainsi, selon les chiffres communiqués par le Forem, entre 1999 et 2009, l'entité est celle ayant connu l'une des plus grandes augmentations du nombre "d'établissements" recensés sur son territoire. Passant de 176 à 218, le nombre d'établissement a augmenté de 23.8%, pourcentage qui place Awans dans le top 3 en la matière, loin devant la moyenne de l'Arrondissement de Liège: 10%. Preuve de l'importance que prend désormais Awans sur l'échiquier économique régional.

Sur le terrain, suite au travail de recensement effectué par l'ADL depuis sa création le 1er décembre 2008, il existe désormais une cartographie précise des différents secteurs présents à Awans. En date du 1er juillet 2013, on dénombrait 584 acteurs économiques sur le sol de l'entité. Un chiffre qui ne cesse d'augmenter et ce malgré le climat économique difficile. Ainsi, même au plus fort de la crise, les chiffres n'ont jamais été négatifs au niveau de la création d'activité économique sur l'entité puisqu'il y avait 540 acteurs en juillet 2009 et 541 en septembre 2010.

Une augmentation qui s'explique évidemment par la situation géographique exceptionnelle de l'entité d'Awans qui est particulièrement prisée par les investisseurs. Très bien desservie au niveau routier et accueillant un grand transit en direction d'Ans, Liège ou encore Tongres, la commune dispose d'un potentiel économique que la diversité de l'offre actuellement présente sur l'entité ne fait que confirmer. Et si 28 acteurs économiques ont cessé leurs activités durant l'année écoulée (un chiffre en baisse puisqu'il était de 37 en 2010 et n'est que de 11 sur le premier semestre 2013), ils ont presque automatiquement été remplacés par une autre entreprise maintenant, par la même, une activité au niveau local.

Le tableau ci-dessous reprend les différents acteurs économiques de l'entité. S'il est ici impossible d'analyser en profondeur tous les secteurs professionnels présents sur l'entité, plusieurs d'entre eux méritent qu'on s'y attarde. Que ce soit en termes d'emploi ou de chiffre d'affaire, ils permettent de comprendre la dynamique actuelle du territoire d'Awans. L'analyse débutera avec quelques professions spécifiques majeures avant d'élargir la réflexion aux grands secteurs d'activités.





## 1. L'agriculture

De manière historique, la Hesbaye liégeoise est caractérisée par l'existence de nombreuses grandes fermes. L'entité d'Awans ne déroge pas à la règle avec un secteur agricole très important (77% du territoire local). Au total, ce sont donc 2.102 hectares qui sont aujourd'hui encore occupés par les activités agricoles. Une superficie qui reste relativement stable puisqu'elle était de 2140 hectares en 1981 après avoir connu une pointe de 2175 hectares en 2003, avant la mise en place de pôles importants comme le Parc d'activités économiques. Depuis 2002, la surface occupée par l'activité agricole awansoise n'a diminué que de 0.2%, ce qui traduit la volonté locale de conserver sa répartition des sols. L'espace "perdu" a été majoritairement utilisé pour la création de services publics et d'équipements communaux, pour du commerce ainsi que du résidentiel. Cependant, il est important de préciser que, suite au boom actuel, plusieurs espaces traditionnellement occupés par des agriculteurs ont tendance à disparaître pour retrouver leur affectation initiale à savoir des zones d'habitats et/ ou destinées à des activités économiques.

En 2013, l'entité comptait quelques 62 exploitations (recensement annuel). Même si la taille de ces exploitations varie fortement, leur nombre demeure relativement stable (66 exploitations en 2011) alors qu'il tend à s'affaiblir de manière très marquée dans la majorité des communes de la région liégeoise.

Il est toute fois important de préciser que la taille des exploitations actives ne cesse d'augmenter. Ainsi, la surface moyenne était de 25 ha en 1981 pour 34 ha à l'heure actuelle. Une concentration des terres qui est encore plus marquée que ce que ces chiffres ne laissent apparaître puisque plusieurs de ces exploitants sont en réalité des personnes en activité complémentaire ayant un autre emploi principal et opérant donc sur des exploitations de petites tailles. La tendance est donc très nette : la taille moyenne des exploitations awansoises augmente de manière régulière.

Reste que si le chiffre absolu d'exploitation ne varie pas, il faut aussi préciser que de plus en plus des 62 acteurs agricoles ne sont en fait plus que des propriétaires terriens. Ces derniers (souvent des personnes âgées voir les veuves des exploitants initiaux) laissent la culture de leurs biens à autrui (souvent un exploitant local). Ces deux éléments mis en parallèle, il apparait que le nombre de personnes travaillant réellement dans les exploitations agricoles diminue de manière importante. De même, comme partout ailleurs, le danger du vieillissement des exploitants est présent à Awans puisque que l'on en dénombre presque'aucun "jeune" agriculteur.

Et si l'activité agricole est fortement présente à Awans, une dernière nuance s'impose. En effet, d'un point de vue économique, on ne dénombre que 10 acteurs agricoles proposant des produits en vente directe à la population. Dans les faits, presque la totalité des productions locales (culture ou d'élevage) est vendue à de grandes firmes (voir aussi le point "agriculture" de ce diagnostic).



Les activités agricoles ont donc encore un impact capital sur le paysage, la production de richesses et la dynamique de la commune mais, en termes d'emploi et d'activité directe à destination de la population, elles ne sont plus réellement au sommet de la hiérarchie locale.

A noter enfin que la commune ne dispose pas de la moindre ressource forestière.

## 2. Construction

Contrairement aux activités agricoles dont l'impact au niveau de l'emploi est de plus en plus réduit, le secteur de la construction est particulièrement prospère. Avec 73 sociétés opérant dans ce domaine, voilà identifié l'un des secteurs forts de l'entité avec une offre très diversifiée allant des métiers spécialisés (chapistes, menuisiers, électricien, chauffagiste ou encore maçon) aux sociétés généralistes (entrepreneur général). Une présence qui ne cesse d'augmenter puisque l'on recensait 66 sociétés opérant dans ce milieu en 2010.

Dans ce secteur, la taille des sociétés varie fortement. De l'indépendant travaillant seul ou avec l'aide d'une personne, à l'entreprise comptant plus de vingt ouvriers, les deux logiques se côtoient sur l'entité. Par contre, il est intéressant de constater que ce secteur vit en autarcie avec des acteurs locaux faisant très peu appel à des sociétés de l'entité travaillant en amont ou en aval de leur propre activité. Par méconnaissance ou suite à des habitudes historiques, les partenariats semblent plus généralisés avec des acteurs extra-communaux qu'avec d'autres entreprises provenant d'Awans. De même, les sociétés expliquent aussi que leur clientèle n'est que rarement locale, leurs opportunités de travail se présentant majoritairement dans d'autres communes.

Une tendance qui est tout de même en passe de changer. En effet, depuis 2012, l'ADL multiplie les moments de rencontre (petit-déjeuners, dîners, cocktails et séances d'information) sur l'entité ce qui a déjà permis de créer les premiers partenariats locaux entre acteurs complémentaires.



## 3. Secteur de l'Horeca

Par sa situation géographique et ses sites économiques drainant beaucoup de travailleurs (E40 Business Park, Parc d'activités économiques, Shopping Hognoul, etc.), Awans est un lieu de passage important. En plus des habitants, les personnes venant travailler au sein des grands pôles économiques de l'entité (ex: 500 personnes travaillent dans le centre de tri de "bpost") représentent une clientèle très importante pour le secteur de l'Horeca.

Ainsi, on recense 37 acteurs opérant directement dans ce domaine. Snacks, friteries, restaurants et traiteurs, l'offre est variée, tout comme l'origine culinaire (belge, italienne, tunisienne, grecque ou encore

asiatique). Un chiffre très important et qui ne va pas diminuer puisque plusieurs autres projets sont en passe de voir le jour, représentant souvent un doublon avec un établissement déjà en place. Une concurrence que l'ADL tente de gérer en renseignant les porteurs de projets envisageant de s'implanter dans ce secteur de l'état de concurrence particulièrement avancé y régnant.

Actuellement, si l'offre apparaît largement suffisante, il manque peut-être néanmoins un établissement de niveau supérieur parfois recherché par les dirigeants d'entreprise.

Parallèlement à cette profusion d'acteurs opérant dans "les métiers de bouche", on doit aussi souligner l'abondance de commerces d'alimentation générale. Aldi, Lidl, ou encore Delhaize sont présents à Awans et centralisés sur un petit périmètre. De même, plusieurs sociétés opérant dans l'alimentation de proximité (boucherie-boulangerie) peuvent encore venir s'ajouter aux chiffres de ce secteur qui deviendrait ainsi presque le plus important en termes de nombre sur le territoire.

Malheureusement, dans ces domaines précis, l'entité est confrontée à la désertion des villages de l'entité. En effet, les acteurs du secteur de l'Horeca sont essentiellement localisés le long de la RN3 pour toucher un maximum de personnes. Ainsi, il y a dix ans, trois "superettes" (petit magasin de proximité) étaient en activité à Awans, Villers-l'Évêque et Othée. Désormais, toutes ont fermé faute de revenus suffisants. De même, le secteur des boucheries et boulangeries est en difficulté dans les villages suite à la concurrence de nouveaux commerces de ce type le long de la RN3. Une situation difficile qui pourrait mettre en danger les services accessibles pour les personnes âgées ou à mobilité réduite présents dans nos villages.

#### 4. Automobile

Avec pas moins de 27 exploitations, le secteur automobile est de plus en plus présent (et stable) sur l'entité. Une offre désormais très diversifiée tant au niveau des concessionnaires de toutes marques (Peugeot, Renault, VW ou encore Mitsubishi) que des multiples garages ou des importateurs de pièces détachées.

Un secteur fort qui sera encore une fois centralisé dans la région de la RN3 et sur le Parc d'activités économiques, délaissant les villages. La seule exception consiste en un garage spécialisé dans l'entretien et la réparation du matériel agricole qui reste implanté à Othée.

#### 5. Commerces

Sur l'ensemble du territoire, on recense de plus en plus de commerces, signe le plus facilement identifiable du boom économique local. Des établissements essentiellement situés le long de la RN3 et représentant le plus gros pourvoyeur d'emplois sur la localité. D'ailleurs, déjà rares et spécifiques, les quelques enseignes demeurant dans les villages sont presque exclusivement situés à Awans. Une offre assez diversifiée (un magasin de vêtement, un autre spécialisé dans les articles en cuirs, un opticien, un commerce de décoration d'intérieur, services, etc.), mais perdant de leur force compte tenu de leur isolement. En effet, il n'existe plus de "rue commerçante" comme a pu l'être la rue de la Station par le passé (lorsqu'Awans y disposait d'une activité industrielle forte). Les différents commerces sont désormais dispersés dans plusieurs rues ce qui ne crée pas un véritable pôle économique au sein du village.

Pour le reste, les commerces sont donc localisés le long de la RN3 et dans les quelques pôles économiques y étant attelés. On y retrouve évidemment les acteurs du secteur de l'automobile, mais aussi 12 commerces d'ameublement (dont IKEA et ses 32.000 m<sup>2</sup>). 10 autres enseignes sont actives dans le domaine du textile. Un secteur de travail que l'autorité communale a décidé de bloquer en n'acceptant plus d'autres implantations à l'heure actuelle pour ne pas avoir trop de concurrence.

Informatique, alimentation, agence de voyage, fleuriste, les enseignes sont diverses mais aussi assez clairsemés. En effet, mis à part le shopping Hognoul, le Parc d'activités économiques et l'îlot regroupant l'AD Delhaize et plusieurs autres petites enseignes, les concentrations de commerces sont rares (plusieurs projets immobiliers existent pour l'avenir). Ainsi, le long de la RN3, les enseignes (parfois par 2 ou 3 dans un même bâtiment) sont séparées par des maisons privées et des pâturages ne créant pas une impression d'unité. La RN3 a, avant tout, une vocation de "transit" et non de facilitatrice d'accès vers les commerces. Son aménagement est d'ailleurs problématique pour l'activité économique à plusieurs niveaux (trottoirs, vitesse, manque de place de parking, etc.).

De plus, il n'existe malheureusement pas de dynamique entre ces différents acteurs économiques. Les partenariats sont rarissimes alors que les activités sont clairement complémentaires. Dès lors, aucune association des commerçants n'existe sur l'entité ni aucun projet commun (braderie, etc.). Même sur un site comme le "Shopping Hognoul", fort de sa densité et de sa complémentarité, aucune dynamique collective n'arrivait à voir le jour. Une situation qui est néanmoins en passe de changer, à commencer par ce site spécifique. S'unissant d'abord à l'invitation de l'ADL afin de proposer annuellement des projets de calendrier communs de dérogation aux ouvertures dominicales, ces enseignes ont ensuite multiplié les actions communes. Avec l'aide de l'Agence, ils ont fêté les 4e et 5e anniversaires du site tout comme la Saint-Nicolas. En 2013, trois actions promotionnelles communes ont ainsi été programmées.

Désormais, en plus de différents moments de rencontre organisés par l'Agence, cette dynamique doit maintenant être progressivement élargie aux autres sites mais aussi acteurs de l'entité. L'intensification du réseautage local et les projets d'associations des commerçants/acteurs économiques d'Awans représentent l'un des grands défis identifiés par l'ADL dans son plan d'actions.

Enfin, il est important de noter que le commerce ambulant n'existe presque plus sur l'entité. Un marché hebdomadaire se tient bien à Awans et Othée, mais il n'est pas encore "organisé" de manière optimale. Suite aux premières démarches initiées en 2010 par l'Agence, le maraicher n'est plus seul sur les lieux puisqu'il a été rejoint par 2 voir 3 exposants. Mais, comme indiqué dans le plan d'actions, l'ADL aimerait redynamiser de manière organisée ces lieux de vie. Un autre défi important sur le court terme.

## 6. Industrie et PME



Secteur phare de l'entité durant les années 60 (notamment au niveau du village d'Awans), l'industrie connaît désormais une période difficile. Ancien plus grand pourvoyeur d'emplois de l'entité, ce domaine d'activités a vu ses plus grands acteurs disparaître : Brouhon-Forges, Estampages ou encore les ascenseurs Kone. Ainsi, en 2010, le secteur ne représentait plus que 5,5% des postes de salariés de l'entité alors que le chiffre est encore de 8,6% dans les communes limitrophes.

Des arrêts ayant laissé plusieurs sites à réhabiliter. Si la réaffectation du site Kone, devenu le "E40 Business parc" dans les années 2000, est un exemple, il conviendra d'être particulièrement attentif aux activités qui verront le jour lors de la réaffectation de ces espaces, essentiellement situés dans le cœur des villages de l'entité.

Ces dernières années n'ont pas inversé cette tendance négative avec les grandes sociétés ralentissant fortement leur activité. Ainsi, image marquante de l'entité, la société MCB occupait 115 travailleurs en 2009 et doit maintenant revendre les bâtiments qu'elle occupe (réhabilitation suivie par l'ADL). Les grandes infrastructures industrielles sont ainsi divisées pour abriter plusieurs PME de moindre importance à l'image de la société CPL Industrie (Chaînes et Presses Liégeoises pour l'Industrie) d'Othée qui cohabite désormais avec trois autres sociétés : VR Machining, Les Ateliers Maquet et IIS.

Néanmoins, le secteur des PME représente le domaine clé au sein de l'entité. Le secteur secondaire est ainsi le vecteur d'une grande part des emplois dans la commune. Des entreprises opérant dans de multiples secteurs avec, comme expliqué plus haut, la construction représentant un domaine très présent. Ces PME sont de tailles excessivement variables. Allant majoritairement de l'indépendant employant parfois deux ou trois salariés qui côtoient des structures plus importantes et aux ramifications parfois internationales.

A noter que, contrairement aux commerces notamment, l'implantation des moyennes et petites entreprises est répartie dans toute la commune. Ces activités sont parfois confidentielles et peu connue de la population entourant pourtant souvent ces lieux d'activité. Exemple: un concepteur et réalisateur de valises intelligentes permettant de transporter l'argent de manière sécurisée et officiant dans une cours du village de Villers-l'Evêque.

Ces acteurs économiques sont particulièrement friands et actifs lors des différents de réseautage (séances d'information, moments de rencontre entre entreprises, etc.) mis en place par l'ADL car cela leur procure de nouveaux débouchés.

## 7. Tourisme

Le tourisme est un secteur inexistant de l'activité économique de l'entité. On n'y recense aucune structure, association ou groupement à vocation purement touristique. Pourtant, Awans possède un patrimoine historique assez riche mis par deux fois en évidence (et avec un énorme succès) par l'Agence lors de l'organisation de "Wallonie Bienvenue" en 2011 et 2013.



Cependant, ce potentiel n'est "exploité" que par des petites associations se bornant à ne toucher qu'un public local et ne suscitant pas de réel intérêt pour les personnes en dehors de la commune. D'ailleurs, comme au niveau des commerces, il est frappant de constater qu'il n'existe pas d'interaction entre les différents villages, chacun travaillant pour lui et organisant des manifestations restant confinées à cette seule région géographique (voir partie associations).

Par ailleurs, même si l'entité abrite quelques infrastructures exceptionnelles comme le cynodrome d'Awans (unique en Wallonie et ayant accueilli les championnats du monde de la discipline en 1991) ou encore un site permanent de saut à l'élastique (unique dans le Benelux), ces dernières ne sont pas encore suffisamment mises en évidence et laissées à la connaissance d'un public d'initiés.

Seules petites exceptions, "La Route des Clochers" et le site des Marnières. Le premier représente un ensemble de balades pédestres et cyclistes s'étendant sur les communes d'Awans, Juprelle et Ans. Mais ce circuit est tombé en désuétude. Sa remise en état en partenariat avec les services communaux et les associations locales, mais aussi les autres communes partenaires, fait partie du plan d'actions de l'ADL afin que cette route ait enfin un impact sur la vie économique et jouisse pas d'une grande mise en valeur. Pour sa part, le site des Marnières représente un écrin de verdure abritant une diversité biologique exceptionnelle et qu'il conviendrait de préserver. Pour ce faire, il est vital que l'ADL prenne la main afin de réussir à réunir les différents partenaires susceptibles de travailler conjointement à ce projet.

Par ailleurs, sur l'ensemble de l'entité, on recense 4 monuments classés (deux églises, le perron d'un village et un tumulus) mais aucun ne revêt une importance suffisante que pour devenir, à lui seul, un atout touristique.

Pour compléter cet état des lieux, notons qu'il n'existe pas d'hôtel, pas de camping, aucun gîte rural, aucune chambre d'hôte ni même d'hébergement à la ferme sur l'entité. Actuellement, l'Agence épaulé une habitante pour que le premier gîte (pour homme d'affaires) voit le jour.

Quant au tourisme sexuel, qui était autrefois assez développé le long de la RN3, il est en nette régression et combattu par la commune. Plusieurs bâtiments abritant ces activités ont d'ailleurs été rachetés et transformés en commerces lors des dernières années.

## B. L'emploi

Selon les chiffres du Forem, le taux d'emploi à Awans est de 61,1% (9e plus important de la Direction régionale de Liège dont la moyenne est de 53,4%) et reste particulièrement stable dans le temps puisque ce chiffre était identique il y a deux ans. A titre de comparaison, l'IWEPS montre que cette tendance n'est pas similaire dans les communes limitrophes à Awans. En effet, chaque année, l'écart avec les communes voisines augmente pour désormais plafonner à 5,2%, ces dernières n'affichant que 56,6% comme taux d'emploi (écart de 4,9% en 2008 et 5% en 2009).

De même, le taux d'activité est lui de 69,4% (8e plus important de la Direction régionale de Liège dont la moyenne est de 67,7%). Et, là aussi, l'écart avec les communes voisines augmente puisqu'il est passé de 2,1% en 2008 à 3,1% en 2010. Ces chiffres au niveau des taux d'emploi et d'activité sont à nouveau caractéristiques des communes périurbaines.

Au 30 juin 2013, Awans totalisait 450 personnes demandeuses d'emploi. Un chiffre qui demeure stable malgré le contexte économique actuel (462 en 2012, 439 en 2011, 443 en 2010, 459 en 2009, 411 en 2008 et 434 en 2007) après avoir connu un pic de 518 personnes en 2006. Le taux de chômage est de 12,6%, ce qui est loin derrière celui de Liège (23,4%) et ce qui place Awans à la 19e place de l'Arrondissement. 53% de ces demandeurs d'emploi sont des femmes (239 contre 221 hommes). Un pourcentage qui diminue lentement puisqu'en 2006 il était de 61% et de 58 en 2010.

Cependant, suite au contexte économique, depuis trois ans, une tendance s'est complètement inversée. En effet, entre 2006 et 2010, la durée d'inoccupation majoritaire était la longue durée. Ainsi, au 1er juillet 2010, 26% des demandeurs d'emploi l'était depuis une durée depuis 5 ans et plus. Depuis, ce pourcentage n'a fait que diminuer pour atteindre les 11% et ne plus toucher qu'une cinquantaine de personnes lors des trois dernières années. A l'inverse, les chômeurs de moins de 6 mois sont largement devenus majoritaires, représentant entre 22 et 23% depuis trois ans.

Concernant le niveau d'études, on peut constater que le profil n'a pas considérablement varié durant les 8 dernières années. En effet, la grande majorité possède un diplôme du 3e degré de secondaire (39%), 22% d'entre eux ne disposent toujours que d'un diplôme d'enseignement primaire ou secondaire de base et 22% ont un diplôme secondaire du 2e degré. Enfin, 13% possèdent un diplôme d'enseignement supérieur. Un public hétérogène nécessitant des actions ciblées.

Autre élément important, ces trois dernières années, on a assisté un nivellement des âges des demandeurs d'emploi. En effet, alors que la proportion des jeunes demandeurs d'emploi de moins de 25 ans était descendue à 16% en 2010, elle vient de remonter ces trois dernières années pour atteindre 19%. Par contre, une autre tendance ne cesse de s'amplifier. Ainsi, depuis trois ans, les plus de 50 ans sont devenus la tranche d'âge majoritaire avec 30% des demandeurs d'emploi.

En termes d'accueil et d'aide aux demandeurs d'emploi, la commune d'Awans dispose d'une ALE (Agence Locale pour l'Emploi). Mais cette dernière n'emploie qu'une personne à 1/5 temps et a dû arrêter ses activités de titre-services entamées il y a trois ans. Aucune maison de l'emploi n'est présente au sein de la commune. De plus, il n'existe pas réellement de service assurant un suivi personnalisé des demandeurs d'emploi, les employés du Service Social awansois ayant également d'autres matières à gérer. Le CPAS (Centre Public d'Action Sociale) a mis en place un partenariat avec son homologue d'Ans pour que certains demandeurs d'emploi de l'entité puissent aussi y bénéficier d'une aide plus personnelle. Néanmoins, cette possibilité est d'une part méconnue et ne s'adresse qu'à une petite partie de la population ciblée tout en ne représentant, d'autre part, qu'une solution annexe palliant au fait que ce genre d'aide sur le long terme n'existe pas à Awans.

Parallèlement, suite aux contacts qu'elle entretient avec ses entreprises lors de sa création, l'ADL d'Awans a créé "l'Antenne Emploi" en juillet 2009. Le principe est de collationner les différents postes vacants sur l'entité (offre du FOREM, informations envoyées directement à l'Agence par les sociétés, sites internet, etc.) et de les diffuser au moyen de deux panneaux d'affichage et d'un site internet (50-60 visites par semaine depuis juin 2010).



Il est alors rapidement apparu des premiers contacts avec les demandeurs d'emploi qu'une aide plus importante (rédaction de CV, direction vers des services spécialisés, etc.) était nécessaire. Cependant, cette mission de prise en charge pendant quelques mois par l'ADL ne correspond pas à sa tâche. Ainsi, l'Agence tente de sensibiliser les différents acteurs locaux à cette problématique afin de proposer un cadre clair et structuré. Par contre, grâce à un partenariat important avec l'ALE, plusieurs formations à destination des demandeurs d'emploi ont été organisées avec succès.

Si on se place maintenant du côté des personnes actives, il est logique de constater que le boom économique actuel entraîne un climat positif pour l'emploi. Ainsi, tant au niveau des postes de salariés que des indépendants, les chiffres sont en hausse.

#### Emploi salarié: Nombre de postes de travail et d'établissements

	Nombre de postes de travail dans le secteur privé	Nombre de postes de travail dans le secteur public	Nombre d'établissements dans le secteur privé	Nombre d'établissements dans le secteur public	Taille moyenne des établissements dans le secteur privé	Taille moyenne des établissements dans le secteur public
<b>2007</b>						
Total	1 871	331	189	15	10	22
De 1 à 4 personnes	201	3	115	2	2	2
De 5 à 9 personnes	221	24	35	4	6	6
De 10 à 19 personnes	297	15	22	1	14	15
De 20 à 49 personnes	353	289	12	8	29	38
De 50 à 99 personnes	141	0	2	0	71	0
De 100 à 199 personnes	280	0	2	0	140	0
200 personnes et plus	378	0	1	0	378	0
<b>2010</b>						
Total	2 101	898	194	16	11	56
De 1 à 4 personnes	236	6	120	4	2	2
De 5 à 9 personnes	159	7	27	1	6	7
De 10 à 19 personnes	351	35	27	2	13	18
De 20 à 49 personnes	355	289	12	8	30	36
De 50 à 99 personnes	407	0	6	0	68	0
De 100 à 199 personnes	189	0	1	0	189	0
200 personnes et plus	404	561	1	1	404	561

Source: ONSS Statistiques décentralisées  
Calculs: IWEPS

Concernant les emplois de salariés, après une période de stagnation entre 1997 et 2005 (+9%), on a vu les chiffres s'affoler. Entre 2005 et 2009, 67% de postes supplémentaires ont été créés. Le secteur privé enregistre une hausse de 27.6% et le public atteint un record de 241% passant de 335 postes à 1144. Un chiffre s'expliquant par l'arrivée du centre de tri de Bpost et ses 500 postes sous différentes modalités). Reste que même sans cet apport, on enregistrerait encore une hausse de 35% des postes dans le secteur public. Ces 67% d'augmentation n'ont été approché par aucune autre commune de l'Arrondissement de Liège, Bassenge (2e) ne pointant qu'à 35%.

Le secteur de loin le plus porteur est celui des commerces (avec IKEA comme plus gros pourvoyeur d'emploi). Ensuite, on retrouve le médico-social, les services et la construction. Au niveau des hausses durant ces dernières années, il faut pointer le transport qui augmente son nombre de postes de 240% (positionnement géographique d'Awans), mais aussi le secteur Horeca (+85%).

Au niveau de la répartition de ces différents postes de salariés, les chiffres de l'ONSS permettent de constater que 53% concernent des emplois d'employés, 29% d'ouvriers et 18% des fonctionnaires (toujours via Bpost). Si la parité homme-femme est presque respectée au niveau des employés (52% de femmes), le déséquilibre est énorme dans les fonctionnaires et ouvriers. Au total, 57% des emplois de salariés à Awans sont occupés par des hommes.

Si l'on examine les indépendants, l'augmentation est également importante. En 2011, le Forem recensait 739, ce qui représente une proportion de 7,9 pour 100 habitants, un chiffre largement supérieur à la situation des communes voisines (5,9). Une précision est pourtant à apporter grâce aux chiffres de l'IWEPS. Entre 2005 et 2011, on assiste à une légère diminution des indépendants à titre principal (450 à 431). Cependant, cette dernière est largement compensée par les indépendants complémentaires (150 à 188) et les actifs après l'âge de la pension (50 à 88), ces derniers étant bien plus nombreux que ceux des communes avoisinantes.

Au niveau de la répartition des âges, les indépendants sont largement majoritaires entre 40 et 65 ans (60.7%). A noter aussi que la gente masculine est bien plus présente que son homologue féminine (443-200) mis à part pour les actifs après l'âge de la pension où la parité est presque parfaite (29 hommes pour 21 femmes). Enfin, les emplois "d'aidants" tendent à disparaître avec 47 postes en 2005 et seulement 37 en 2011.



Enfin, si on examine la situation des "employeurs", Bpost (500 postes), le magasin IKEA (400 emplois) et le concepteur informatique NSI (200 personnes) sont les trois plus grands pourvoyeurs d'emploi au sein de la commune. Fort de ses 10 enseignes, l'ouverture du "Shopping Hognoul" il y a six ans a offert de nouvelles opportunités sur le territoire local. De même, le Parc d'activités économiques est en pleine expansion avec les différentes entreprises s'y implantant (seule une parcelle n'est pas encore vendue et les implantations s'installent progressivement) augmentent l'offre d'emploi local à l'image de la société DHL qui a ouvert son centre régional en octobre 2009 et où travaillent désormais 50 personnes. Mais, dans un avenir proche, plusieurs projets d'envergure (un centre commercial et une réhabilitation de site) vont avoir lieu ce qui devrait avoir une répercussion positive sur l'emploi local. En effet, impliquée dans ces deux dossiers, l'ADL devrait être à même de véhiculer l'information des postes recherchés (voir de mettre en place des formations qualifiantes) à la population de l'entité en primeur. Ces deux projets représentent une part importante du plan d'actions.

Au niveau statistique, une analyse en finesse est possible. Ici, nous n'insisterons que sur quelques éléments. Ainsi, les établissements awansois du secteur privé emploient en moyenne 11,2 personnes. Un chiffre en augmentation car il n'était que de 10 il y a trois ans. Cependant, quand on sait qu'IKEA en emploie 400 à lui seul, cela démontre à quel point les autres acteurs sont "petits". Ainsi, les entreprises de 1 à 4 personnes représentent 61.9% du panel awansois. Au niveau du secteur public, le chiffre passe à 56 personnes mais surtout via Bpost.

Dernier élément à évoquer sur le sujet: l'origine des travailleurs. Les seuls chiffres disponibles concernent les emplois de salariés. Seuls 8,3% des salariés awansois travaillent sur l'entité. Parallèlement, seuls 7,5% des salariés travaillant sur l'entité proviennent d'Awans. Un élément qui explique les soucis en termes de mobilité qui seront évoqués plus loin. Evidemment, la situation des indépendants (souvent sujet à de nombreux déplacements), ne fait que renforcer ce constat. Face au constat que la population locale est loin d'être majoritairement occupée sur l'entité, l'ADL s'est donné comme mission de favoriser l'emploi local si de nouveaux espaces commerciaux d'importances venaient à voir le jour.

**En conclusion**, si Awans possède un secteur agricole fort, la commune vit désormais un boom économique exceptionnel. Via les terrains de la RN3, l'entité a vu de multiples enseignes et chaînes s'implanter sur son sol. Les créations du Shopping Center, de l'E40 Business Park et d'un Parc d'activités n'ont fait qu'augmenter cette tendance. Les investisseurs sont de plus en plus nombreux à vouloir bénéficier de l'implantation géographique exceptionnelle que propose l'entité. Laisant son passé industriel derrière elle, la commune devient clairement un lieu prisé par le commerce de tout type. Parallèlement, des activités spécifiques comme le secteur automobile et celui de la construction ne cessent de se renforcer. La crise économique généralisée ne semble ainsi pas toucher Awans tant les nouvelles activités économiques y sont nombreuses.

Cependant, le grand défi pour l'ADL demeure de réussir à faire cohabiter ces différentes enseignes. Le travail est immense puisqu'aucune association n'existe. Cependant, au travers des moments de rencontre, le réseautage local est de plus en plus important. A l'image du travail effectué avec le Shopping Hognoul, qui commence à avancer collectivement, l'Agence concentrera son énergie dans les projets tels que le club d'entreprises, etc.

A noter qu'on ne dénombre aucun site dangereux. Ainsi, il n'y a pas d'incinérateur, de centre d'enfouissement ou d'entreprise à haut risque (SEVESO, etc.) sur le sol local.

Une situation économique positive ayant évidemment des retombées au niveau de l'emploi. Le taux d'activité est très élevé sur l'entité et le chômage y est faible. Cependant, il n'en reste pas moins une

situation assez nébuleuse pour les demandeurs d'emploi que l'Agence tentera de clarifier en collaboration avec les acteurs de terrain. Des projets d'animateur de rue, de formations qualifiantes et de collaboration figurent dans le plan d'actions de l'ADL.

Néanmoins, en termes d'aide aux demandeurs d'emploi, force est de constater qu'il demeure un manque à Awans. Que ce soit au niveau de la clarté des aides apportées par les différents acteurs, des domaines de compétence, mais aussi de la visibilité à la population, la situation actuelle se doit être améliorée.

#### **4. Habitat / Logement / Pression foncière**

Selon le dernier recensement statistique effectué par l'IWEPS, en 2012, Awans comptait 3.054 bâtiments destinés au logement. Un chiffre en évolution constante et de plus en plus marquée depuis 1981 avec une augmentation de près de 30% de ce chiffre. Ainsi, rien qu'entre 2001 et 2012, on a vu 301 bâtiments supplémentaires sortir de terre ce qui représente une augmentation de 9.9%.

Cette augmentation se marque encore plus au niveau du logement proprement dit puisqu'entre 2001 et 2012, le nombre est passé de 3081 à 3508, soit une augmentation de 13,9%. 427 logements supplémentaires démontrant aussi une politique locale en la matière.

Des chiffres qui ont surtout augmenté lors des quinze dernières années car, si la moyenne jusqu'en 1995 était de 30 nouveaux logements par an, elle est passée à 39 sur les dix dernières années. Mais cette tendance va encore en augmentant. Ainsi, depuis 2007, le service de l'urbanisme a accordé 10 permis de lotir supplémentaires pour la construction de nouveaux lotissements sur l'entité ainsi qu'un permis d'urbanisation. Au total, cela représente 61 nouveaux lots (dont 56 bâtissables) qui ont été mis sur le marché immobilier en plus des constructions classiques. Plusieurs projets immobiliers voient donc le jour dans les différents villages de l'entité.

Néanmoins, cette augmentation de l'offre coïncide également avec une augmentation très marquée du budget nécessaire pour l'acquisition des terrains sur l'entité. Ainsi, le prix de vente médian d'un terrain à bâtir a littéralement explosé. 16,1 euros en 1990, 24,4 en 2000 et 104 en 2011! Un chiffre d'autant plus impressionnant que même si les communes avoisinantes ont aussi vu ce prix augmenter, il l'a été de manière moindre. Ainsi, dans les communes voisines, le m<sup>2</sup> se vendait 15,8 euros en 1990 et 23,3 en 2000, soit des chiffres proches d'Awans, mais qu'il n'est aujourd'hui "que" de 70,3.

Une analyse qui se confirme au niveau du prix de vente moyen des habitations ordinaires.

En 1990, il était de 31.493 euros à Awans pour 36.456 euros dans les communes limitrophes. Désormais, il est de 159.323 euros à Awans pour 155.256 aux alentours.

Le boom économique de l'entité se traduit évidemment aussi au niveau de la vente de terrains affectés à l'activité économique. On évoque une moyenne de 130 euros par m<sup>2</sup> mais il n'est pas rare de constater des transactions s'effectuant à des tarifs beaucoup plus élevés (notamment pour les grands projets).

Une pression foncière qui ne fait que renforcer deux problématiques. Au niveau du logement, il est de plus en plus difficile pour les personnes à bas revenus, de s'implanter sur l'entité, surtout au niveau des maisons individuelles. Parallèlement, au niveau économique, les plus petits acteurs souffrent de ces prix à la hausse. On voit aussi de plus en plus de cellules placées en location, mais, là encore, les prix deviennent de plus en plus importants.

Au niveau des caractéristiques urbanistiques, 45,25% des bâtiments sont des maisons isolées, représentant la majorité du bâti. Un pourcentage qui est désormais reparti à la hausse. Ainsi, en 1991, 53,6% du bâti était composé de maisons individuelles contre 44,47% en 2001. Néanmoins, il est important de signaler que si toute la commune est marquée par ce développement important des maisons isolées, le village d'Awans demeure une exception puisqu'il compte un nombre plus important de maisons jumelées ou mitoyennes suite à son passé industriel. Reste que la plus grosse augmentation est évidemment venue du nombre de bâtiments à appartements représentant 1% du bâti en 2011 contre 0,1% en 2001. Un chiffre qui prend toute son importance lorsque l'on évoque le nombre de logements dans ce genre de construction puisque l'on est passé de 7 en 2001 à 149 en 2012.

Autre particularité de plus en plus marquée sur l'entité, la taille des habitations. En effet, bien plus de la moitié des logements (62,8%) se trouvent dans la catégorie de plus de 104m<sup>2</sup> au sol. Un chiffre qui continue à augmenter (62,1% en 2001), surtout nettement supérieur à celui des communes avoisinantes, notamment au Sud de l'entité. A Awans, ce sont les logements de petites tailles qui sont, de loin, les moins représentés. Mais cette faiblesse clairement identifiée, est actuellement combattue par le pouvoir en place.

Ainsi, la problématique du peu d'appartements est clairement en diminution car, entre 2001 et 2012 on est passé de 4 à 34 bâtiments de ce type, ce qui se traduit évidemment plus au niveau des logements puisqu'ils sont passés de 7 à 149 en 10 ans. Une tendance de plus en plus importante, mais surtout marquée le long de la RN3 puisque les autorités communales ont décidé de ne plus autoriser la construction d'immeubles comportant un grand nombre d'appartements au sein des villages. Le gabarit de ces immeubles sera désormais sensiblement égal à celui des constructions voisines et n'excéderont pas deux étages.

Enfin, pour confirmer cette augmentation constante du bâti, on voit clairement l'évolution des nouveaux logements présents. Ainsi, en 2001 la répartition des bâtiments était la suivante: 24,8% construits avant 1900, 33,4% entre 1900 et 1960, 21% entre 1960 et 1980 alors que les bâtiments construits après 1980 représentaient 20,1%. En 2012, la proportion des bâtiments construits après 1980 est passée à 28,3% représentant presque la plus grande catégorie.

La commune abrite également un nombre de plus en plus important de logements sociaux (270) principalement dans sa partie Sud même si la tendance actuelle est d'augmenter l'offre dans la partie Nord. Une obligation rendue obligatoire compte tenu des manques à ce niveau. Ainsi, comme le démontre la partie "Social", les personnes en difficulté ou les jeunes avaient énormément de difficultés à pouvoir habiter sur l'entité. Une tendance actuellement combattue par les autorités locales.

**En conclusion**, comme le démontrent les différents indicateurs énumérés ci-dessus, les booms économiques et démographiques se conjuguent avec une augmentation du logement sur l'entité. Cependant, il est important de noter qu'en raison de la pression foncière, l'accession à un logement acquisitif est de moins en moins aisée au sein de l'entité, ou, du moins, réservée à des personnes relativement aisées.

Pour les jeunes ou les personnes aux revenus modestes, le nombre restreint d'appartements, le nombre largement majoritaire des maisons unifamiliales et l'augmentation des prix représentent des obstacles trop importants que pour devenir propriétaires sur l'entité où simplement de venir s'y installer.

Comme expliqué dans la partie réservée à l'analyse de l'aspect social, il n'est donc pas surprenant de constater un grand nombre de demandes pour obtenir une place en logement social.

Néanmoins, ces éléments n'empêchent pas la population et le bâti awansois d'augmenter de manière régulière. Même les prix (parfois excessifs) demandés pour des terrains à vocation économique n'effraient pas les investisseurs. Ainsi, la SPI affirme que le Parc d'activités d'Awans est celui dont l'ensemble des terrains a été vendu le plus vite!

Reste que le pouvoir politique a décidé de porter une attention toute particulière à la problématique du logement pour les personnes les moins favorisées. Par de multiples décisions, dont l'adoption du Schéma de Structure communal, les logements modestes et les appartements ont clairement été identifiés comme des priorités à mettre en œuvre.

## 5. Agriculture

Comme déjà évoqué dans le point concernant l'économie et l'emploi, le secteur de l'agriculture est très important à Awans. Tant au niveau du territoire (77% du sol est dédié à ce secteur) que de l'activité économique, l'entité est modelée par ce secteur professionnel. En 2013, exploitants et propriétaires terrien représentaient encore 62 acteurs économiques sur l'entité. Un secteur relativement diversifiée mais aussi assez frileux concernant la recherche de nouveaux créneaux plus rentables.

Géographiquement, la partie Nord de la commune est celle abritant le plus d'agriculteurs. Ainsi, tant à Othée qu'à Villers-l'Évêque, on dénombre 20 acteurs agricoles. Au niveau de sa partie Sud, la commune compte encore 8 exploitants dans le village d'Awans, 6 à Hognoul et également 8 dans le petit village de Fooz. Cette forte présence des agriculteurs (tant en nombre qu'en concentration dans certaines parties des villages) donne évidemment le cachet rural de l'entité, ce qui explique encore une fois les dynamiques différentes rencontrées au Nord et au Sud de la commune.

En ce qui concerne les activités, ces acteurs se partagent entre l'agriculture et l'élevage. Au niveau des produits cultivés, on pointera les céréales (surtout le froment d'hiver, l'épeautre et l'orge d'hiver), les cultures fourragères (essentiellement le maïs) mais aussi les plantes industrielles (dont évidemment les betteraves sucrières et la chicorée) ainsi que les fruits (fraises, cerises, etc.). Ces derniers représentent le créneau le plus porteur au niveau de la vente directe à la population.

En ce qui concerne l'élevage, l'activité à destination des bovins (élevage et d'engraissement du Blanc Bleu Belge et de la Limousine notamment) est la plus répandue, mais on retrouve aussi quelques exploitations travaillant au niveau des produits laitiers. Reste que cette activité agricole (culture ou élevage), est presque exclusivement dirigée vers la vente aux sociétés industrielles.

La vente directe aux consommateurs ne représente donc pas un secteur fort sur l'entité. Néanmoins, avec le temps et les interpellations de l'ADL, on dénombre désormais 10 exploitants actifs dans ce créneau. Des personnes de plus en plus dynamiques avec qui l'Agence travaille tant au niveau de la promotion que de l'installation et des débouchés commerciaux. Ainsi, dernièrement, un demandeur d'emploi a créé une plateforme de vente en circuit court et un magasin ouvert à la population en collaboration avec l'ADL. Autre élément important, la création d'un Potager Collectif à Awans s'est déjà effectuée via un porteur de projet étant passé par l'ADL. D'autres actions dans le domaine sont en cours de réalisation et identifiées distinctement dans le plan d'actions de l'Agence.



Il est enfin important de mentionner l'attention toute particulière du secteur agricole awansois envers l'environnement. Ainsi, entre 2009 et 2012, l'ADL a été sollicitée pour mettre en place des projets uniques en Wallonie de collectes collectives de déchets spécifiques et dangereux: huile usagée, pneu tourisme et pneu agricole.

**En conclusion**, le secteur de l'agriculture est donc présent mais aussi très important pour l'entité d'Awans. Modelant le paysage, pourvoyeur d'emploi (moins que par le passé) et de richesses, il représente l'une des deux facettes majeures de la commune.

Cependant, bien que stable, ce secteur professionnel se révèle fermé et peu innovant.

Depuis sa création, l'Agence a noué des liens de confiance avec ces acteurs et une priorité entière du plan d'actions y est encore consacrée. Cependant, plus que la mise en évidence des produits du terroir (rares) ou des actions collectives, c'est surtout au niveau des difficultés de travail que l'Agence opère. Elle a ainsi été novatrice dans le domaine du traitement des déchets inhérents à l'activité agricole (collecte collective de l'huile et des pneus).

Reste que l'ADL épaula les agriculteurs portant des projets mettant leur profession à l'honneur. Ainsi, l'Agence a activement participé à la première participation d'une exploitation locale (depuis très longtemps) à la Journée Fermes Ouvertes en 2012. Dans la foulée, un autre exploitant a participé avec succès à l'opération Wallonie Bienvenue 2013. Une diversification des débouchés devenant vitale afin d'assurer la pérennisation du secteur.

## **6. Environnement / Cadre de vie**

Le cadre de vie awansois est relativement différent en fonction de la partie de l'entité que vous examinez. Plusieurs situations cohabitent avec une différence énorme selon que l'on envisage la situation dans les villages ou celle de la RN3 et ses environs.

Au niveau des villages, dans sa majorité, l'environnement awansois est caractéristique à celui de la Hesbaye traditionnelle. Un paysage en openfield composé de villages enserrés dans une auréole herbagère avec quelques vergers anciens. On y parle de village "en tas" regroupant des maisons jointives, s'alignant le long des routes, pour former un ensemble resserré mais bien individualisé. Des caractéristiques qui se retrouvent essentiellement au Nord de la commune.

Le Sud de l'entité ayant une vocation agricole moins marquée est caractérisé par un habitat plus dense. Une situation particulièrement visible dans le village d'Awans où l'activité industrielle a marqué tant le paysage (bâtiments industriels se caractérisant par des gabarits et des matériaux qui créent une rupture vis-à-vis du cadre bâti traditionnel) que l'habitat (nombreuses maisons mitoyennes et serrées).

Evidemment, il demeure une troisième situation complètement différente. Elle rassemble la RN3 et les terrains avoisinants où la densification est de plus en plus marquée. Les champs bordant cet axe routier il y a encore 20 ans ont laissé place à des bâtiments économiques (commerces, garages, complexes divers, etc.) s'imbriquant dans des maisons d'habitation.

En 2005, une étude de l'INS a permis de déterminer le sentiment de la population awansoise par rapport à la qualité de la vie dans l'entité. On pouvait notamment y relever que 58,3% des citoyens jugeaient la commune de manière satisfaisante, ce qui était un taux supérieur à celui de la Région wallonne et de la Province de Liège. Seules 10,4% des personnes considéraient Awans peu agréable au niveau de ce paramètre. En outre, 31,4% des Awansois jugeaient leur tranquillité au sein de la commune comme peu agréable. Un taux particulièrement élevé en comparaison avec les autres niveaux étudiés. En revanche, 35% de la population se disait contente de l'esthétique des diverses constructions. Au niveau de l'équipement des habitations awansoises, les chiffres étaient déjà plus que positifs et nettement au-dessus de la moyenne wallonne: 22,9% des logements awansois étaient équipés d'internet, 87,3% disposaient d'un jardin et pas moins de 71,3% des habitations étaient déjà équipées du chauffage central. Des éléments qui démontrent le cadre de vie positif de l'entité.

Cette étude n'a pas été renouvelée, mais la dynamique positive est restée identique, assurément au niveau de la vie dans les villages. En effet, les instances communales s'attèlent à préserver au maximum la qualité de la vie (on peut notamment pointer la présence d'un agent constatateur au niveau des incivilités) tout en tentant de solutionner les sources de nuisances, notamment au niveau de la salubrité publique (les incivilités sont nombreuses dans ce domaine).

Evidemment, l'analyse serait moins positive si on ne prenait en compte que la RN3 où les nuisances sont bien plus marquées. En plus d'un trafic en nette augmentation (voir point suivant), les soucis de salubrité et de sécurité sont plus délicats et retiennent toute l'attention des pouvoirs locaux. A ce titre, on pointera la finalisation de deux outils importants à savoir le Plan Communal de Mobilité mais aussi un Schéma de Structure Communal afin d'harmoniser zone économiques, logis et cadre de vie.

Cependant, il est également important de préciser qu'une partie des nuisances sont indépendantes de l'activité se déroulant directement à Awans puisqu'il s'agit de la proximité avec l'aéroport de Bierset où la présence de l'autoroute. A ce sujet, lors des travaux d'agrandissement de l'aéroport vers Awans, il est acquis qu'aucun charroi ne sera dirigé vers l'entité et qu'une zone tampon importante sera mise en place pour ne pas empiéter sur le cadre de vie local.

Enfin, suite au travail effectué par la FRW lors de la rédaction du PCDR, des manques au niveau du cadre de vie apparaissent très clairement. On pointera notamment l'absence d'espaces communautaires majeurs (parcs, places aménagées, agora, etc.). Les plaines de jeu de Villers-l'Évêque, Fooz et Hognoul ne sont pas suffisantes pour favoriser l'inter-action entre la population. De même, les maisons de quartier sont à revoir tant dans leur infrastructure que dans leur mode de fonctionnement. Enfin, la revitalisation des marchés est l'un des points importants mis en avant par la consultation populaire. D'ailleurs, le SPF économie démontre que l'espace dédié à la récréation et au sport sur l'entité a diminué, passant de 11,5 hectares en 2001 à 10,2 hectares en 2011. Une dynamique que l'on ne retrouve pas dans les communes limitrophes.

Une multitude de fiches-actions du PCDR adopté par les pouvoir régionaux en 2013 touchent à ce secteur. Certaines débouchant sur un aspect de l'économie figurent désormais aussi dans le plan d'actions de l'ADL.

**En conclusion**, Awans est une commune où il fait bon vivre. L'agitation de la RN3 et des différents pôles économiques apporte évidemment des nuisances mais, la vie dans les villages est agréable. L'offre commerciale locale est plus que suffisante (de moins en moins au niveau des villages), l'enseignement des plus jeunes peut se faire dans chaque village (voir la partie Enseignement), les activités organisées sont nombreuses et le sentiment de sécurité est présent. Awans n'est pas confronté à de la grosse délinquance et sa quiétude est fort prisée, même si une attention particulière doit être portée aux jeunes adolescents.

Néanmoins, il ne faut pas éluder que certains points noirs restent à améliorer. De manière globale, on pointerait l'offre de transport en commun (voir point suivant), le manque d'infrastructures communautaires, la création d'activités ne se limitant pas à un seul village (voir la partie concernant les associations) ou encore la dynamisation des marchés locaux.

## 7. Mobilité

Pour faire un point complet concernant la mobilité au sein de l'entité, il était préférable d'envisager plusieurs aspects. Le premier concerne l'accès à la commune. A ce niveau, entrer dans Awans est aisé grâce à l'importance du réseau autoroutier et routier desservant l'entité. Située juste au Nord de l'échangeur de Loncin et possédant sa propre sortie d'autoroute (31 sur l'E40), la commune est accessible depuis toutes les autoroutes avoisinantes: Aachen (E40), Anvers (E313), Bruxelles (E40), Maastricht (E25), Luxembourg (E25) et Namur (E42). Suite à la finalisation du tunnel de Cointe cette accessibilité n'a été qu'accrue.

En plus des autoroutes, l'accessibilité à Awans est facilitée par la présence de la RN3 traversant la commune. Cette dernière permet au trafic environnant de traverser de manière aisée l'entité. Au total, la localité d'Awans compte 113,96 km d'infrastructure routière. Les autoroutes s'étendent sur 5,39 km. Au niveau interne, le réseau routier communal représente 97,77 km et le réseau routier régional sur le territoire se chiffre à 10,8 km. Le réseau routier de la commune est donc dense et permet également une liaison facile entre tous les villages de l'entité.

Ces différents réseaux routiers cohabitent et interagissent via de nombreux carrefours. Ainsi, sur l'ensemble de l'entité, on ne dénombre que trois sites dotés de feux de signalisation dont le dernier vient d'être implanté à l'entrée du Parc d'activités économiques afin d'en faciliter l'accès. Parallèlement, fluidifier la mobilité sur les grands axes, trois sites sont équipés de grands ronds-points. A l'inverse, le centre de plusieurs villages comporte des carrefours importants rassemblant un grand nombre de voiries (Awans, Fozz et Villers-l'Évêque), quelques petits ronds-points ont par ailleurs été mis en place ces dernières années.

Au niveau des services, différentes lignes de bus desservent la commune et chaque village figure sur le trajet d'au moins une ligne. Awans bénéficie d'une bonne connexion "bus" vers Liège. En revanche, le nombre de passages de bus dans les villages en heures de pointe et l'absence de lignes "transversales" rendent difficile la liaison entre les différents villages de l'entité mais aussi au centre administratif de la commune depuis la partie Nord de celle-ci. Ce point fait notamment l'objet d'une action au sein du plan d'actions de l'ADL.

A ce dispositif s'ajoute un arrêt ferroviaire au niveau de la halte SNCB de Bierset-Awans. Mais aucun service de la SNCB n'y est désormais plus disponible. Une halte très peu utilisée, tant suite au peu de train s'y arrêtant mais surtout en raison de son absence de connexion au réseau de bus. En effet, pour quitter cette "gare", les voyageurs n'ont d'autre option que la marche, la voiture ou le vélo. Dès lors, les gares d'Ans et de Liège-Guillemins constituent les nœuds de desserte principaux vers Awans.

Enfin, il n'existe pas de station de voitures partagées ni d'emplacement de taxi sur le territoire communal. Parallèlement, on constate un énorme manque d'infrastructures concernant les modes de déplacement doux. Les piétons disposent de peu de trottoirs et d'accotements sur une partie importante du territoire, alors que les personnes à mobilité réduite font face à un manque quasi-total d'équipement et que les cyclistes manquent d'implantations propres à l'exception de celle mise en place sur la RN3.

Ces différents éléments démontrent qu'il n'existe pas réellement d'alternative à la voiture individuelle. Un constat interpellant compte tenu des chiffres évoqués dans la partie emploi Ainsi, seuls 8,3% des salariés awansois travaillent sur l'entité. Parallèlement, seuls 7,5% des salariés travaillant sur l'entité proviennent d'Awans. Ce règne de la voiture explique les problèmes de circulation enregistrés lors des heures de pointe.

	Nombre de salariés	Répartition en pourcentage des salariés
<b>Travailleurs salariés résidant dans La commune</b>		
Total	2.651	100,0
. Travaillant dans La commune	220	8,3
. Travaillant dans l'arrondissement (excl. La commune)	1.566	59,1
. Travaillant dans la province (excl. l'arrondissement)	285	10,8
. Travaillant en Wallonie (excl. la province)	171	6,5
. Travaillant en Belgique (excl. la Wallonie)	409	15,4
<b>Travailleurs salariés travaillant dans La commune</b>		
Total	2.919	100,0
. Résidant dans La commune	220	7,5
. Résidant dans l'arrondissement (excl. La commune)	1.250	42,8
. Résidant dans la province (excl. l'arrondissement)	541	18,5
. Résidant en Wallonie (excl. la province)	303	10,4
. Résidant en Belgique (excl. la Wallonie)	594	20,3
. Résidant à l'étranger	11	0,4

Parallèlement, on notera que cette obligation de posséder un véhicule individuel se traduit au niveau du parc automobile. Ainsi, entre 2005 et 2012, on a enregistré une augmentation de 20% des immatriculations de véhicules neufs (543 à 652) et 11% d'occasion (647 à 720) sur l'entité. Ainsi, pour 100 ménages, on dénombre 19,2 immatriculations alors que ce chiffre n'était que de 17,4 sept ans auparavant. Une situation largement supérieure à celle des communes voisines où ce chiffre n'est que de 15,4! L'écart augmente d'ailleurs puisqu'il était de 2,4 en 2005 et vient de passer à 3,8.

En termes d'évolution, le volume du trafic routier est en constante progression sur l'entité. Les différents comptages réalisés sur la RN3 et aux environs par de multiples acteurs (SPW, bureau d'étude et commerces envisageant une future implantation) sont similaires. Si le diagnostic réalisé par la société Planeco en vue de la rédaction du PCM (Plan Communal de Mobilité) permet d'avoir une idée précise du charroi, il n'évoque pas le futur. A l'inverse, les recensements réalisés par le SPW évoquent un trafic tournant à 9.000 véhicules par jour sur le RN3 en 2007 qui tourne désormais à plus 15.000 véhicules par jour et qui devrait encore augmenter (particuliers, travailleurs et transporteurs confondus) suite au développement du Parc d'activités économiques et à la naissance d'autres commerces. Des chiffres qui démontrent à quel point la mobilité doit représenter une préoccupation majeure dans les années à venir.

**En conclusion**, si l'entité d'Awans jouit d'une accessibilité on ne peut plus facile et d'un réseau routier très performant permettant une circulation entre les villages, le boom économique actuel pousse ces équipements au maximum de leurs possibilités. Ainsi, avec le développement du Shopping Hognoul, celui du Parc d'activités économiques et les futurs projets immobiliers qui se profilent à l'horizon, la saturation est proche. Pour éviter cela, il est impératif que des mesures soient prises.



Au Nord de l'entité, les tracteurs doivent cohabiter avec les voitures particulières. Au niveau de la RN3, les poids lourds et autres véhicules professionnels doivent partager la route de manière parfois difficile avec les voitures des particuliers. Dans le Sud, voitures privées, véhicules agricoles et poids lourds se succèdent dans un balai parfois dangereux et qu'il est important de réglementer.

Parallèlement, plusieurs efforts sont à faire, notamment au niveau des moyens de transports doux ou de l'offre de services publics. Actuellement, les travailleurs venant sur l'entité n'ont d'autre choix que d'utiliser leur voiture personnelle. D'ailleurs, cette condition est obligatoire dans la majorité des offres d'emploi locales.

En partenariat avec le service de l'Urbanisme, l'ADL a commencé à examiner les actions qui pourraient aider en la matière (covoiturage depuis les grands pôles économiques, navettes collectives depuis les gares avoisinantes, amélioration de l'offre des transports en commun, création d'un parking de covoiturage, etc.), se faisant surtout échos des préoccupations des entreprises avec qui l'Agence a des contacts étroits.

## 8. Culture, Sport, Monde associatif

Le monde associatif est extrêmement présent et développé à Awans. Ainsi, on dénombre une trentaine de clubs sportifs et une quarantaine d'associations culturelles et sociales.

Au niveau sportif, l'entité regroupe plusieurs disciplines allant du basket (4 clubs) au bodybuilding en passant par les arts martiaux ou encore le tennis de table. Néanmoins, aucun de ces clubs n'évolue dans les divisions supérieures de leur sport respectif, si ce n'est des activités plus confidentielles comme le club de Krav Maga local ayant participé aux championnats du monde de cette discipline en 2013.

Au niveau des associations, les domaines d'actions sont également très variés. Que ce soit en termes de loisirs (Club photos, Des chiffres et les lettres, de peinture, d'informatique, etc.), de culture (troupes de théâtre, chorales, fanfares, etc.) ou encore de découverte de la nature (SOS Marnières, Potager collectif, etc.), le panel est très étoffé. Ainsi, on pointera aussi la préservation du patrimoine avec la présence de quatre "Qualité village" officiant chacun dans l'un des villages de l'entité.

Au niveau des infrastructures, Awans dispose d'un Foyer Culturel établi à Hognoul. Une petite salle, pouvant accueillir des spectacles devant 100 spectateurs maximum, a d'ailleurs été remise à neuf en 2010. Différentes associations viennent profiter de ce bâtiment pour y organiser des ateliers peinture, des cours de danse ou encore du bricolage. Sur le même site, il existe un Cyber espace doté d'une dizaine d'ordinateurs pouvant être mis à la disposition de la population ou utilisés pour des cours d'informatique. Sous-exploité, il fait l'objet d'une fiche action au sein du plan d'actions de l'ADL.

A noter qu'aucun animateur culturel n'est engagé pour faire vivre ces infrastructures.

Au niveau culturel, il existe également une petite bibliothèque. Si petite qu'elle n'est pas reconnue par la Fédération Wallonie Bruxelles. Son existence est d'ailleurs remise en question, raison pour laquelle, en accord avec le PCDR, elle fait l'objet d'une fiche-action de l'ADL.

On pointera aussi la présence d'un hall omnisports, de quelques plaines de jeux, de terrains de basket extérieurs mais aussi de terrains de football. Ces différentes infrastructures sont occupées à 100% par des clubs sportifs ainsi que des associations culturelles de l'entité mais aussi de l'extérieur. Un manque historique important existe à ce niveau, notamment dans le Nord de l'entité.

Plusieurs salles communales sont également réparties dans les différents villages et permettent d'accueillir les réunions d'associations et de clubs sportifs. Néanmoins, une salle de grande envergure (avec une gestion dynamique) manque cruellement sur l'entité. Un manque qui sera comblé suite au projet de réhabilitation d'une Maison de Quartier polyvalente au centre d'Awans. Emanant du PCDR et identifié comme priorité 1, ce projet auquel l'ADL est associé afin d'y apporter sa connaissance des besoins des forces vives locales, devrait voir prochainement le jour.

Au niveau historique, Awans possède un passé très important. Malheureusement, peu de traces en reste encore. Comme expliqué dans la partie relative au Tourisme, il n'existe aucune association locale ayant réellement pour but de faire connaître certains sites, lieux ou activités à un large public.

Malheureusement, comme au niveau des acteurs économiques, les synergies entre les différentes associations/clubs sont très rares, à l'image des "Qualité village" différents ou des associations pour anciens combattants là aussi spécifiques à chaque village. Chacun "travaille" dans sa spécificité, avec son public propre et avec ses habitudes. Même si la portée de plusieurs organisations (spectacles, concerts, etc.) pourraient se voir augmentée via un travail en commun, la communication est difficile. L'avènement des réseaux sociaux sur internet permet un rayonnement un peu plus important des informations locales, mais plusieurs activités ou projets pourraient bénéficier de retombées bien plus importantes si une synergie locale faisait son apparition.

Enfin, on mentionnera le fait que la Ligue des familles n'est pas présente sur l'entité, au contraire d'une Maison de la Croix-Rouge. Par contre, on ne dénombre pas non plus le moindre service-club de type Lions ou Rotary.

**En conclusion**, le réseau associatif (culturel et sportif) est présent, dynamique, varié... mais travaille de manière individualiste et sans réelle coordination. Pourtant, les succès rencontrés par l'opération "Wallonie Bienvenue" organisée par l'ADL en 2011 et 2013 ont montré qu'il pouvait y avoir des événements d'ampleur sur l'entité.

Cependant, il convient de cultiver un climat de confiance, de coopération et d'entraide entre les différentes forces vives locales afin de traduire tout le dynamisme de l'entité dans des manifestations de plus grande ampleur n'étant pas uniquement réservée à un public d'avertis.

Les infrastructures (même s'il existe un petit manque), la matière et les acteurs sont présents. Mais il reste encore le plus difficile: réussir à leur faire jouer une partition commune. "Associer des associations" est un défi qui ne pourra être réussi que sur le long terme.

## 9. Enseignement

L'offre disponible sur l'entité est relativement importante, notamment pour le premier âge de scolarité. Avant cela, sur un site unique localisé au centre du village d'Awans, il existe deux Maisons Communales d'Accueil de l'Enfance (MCAE) destinées aux enfants de 0 à 3 ans. Au total, elles ont une capacité de 24 places. Parallèlement, l'entité dispose de 6 accueillantes conventionnées d'enfants à domicile pour un total de 24 places. A cela s'ajoute encore quelques accueillantes non conventionnées permettant d'augmenter légèrement ce chiffre.

Cependant, ce premier dispositif ne suffit pas à rencontrer les demandes dont beaucoup se voient refusées. Entre la population locale et les nombreux travailleurs extérieurs, les candidatures sont très nombreuses. Plusieurs porteurs de projets envisagent d'ailleurs de s'installer dans ce domaine, certains étant suivis par l'Agence.



Au niveau des études maternelles et primaires, les deux réseaux d'enseignement sont représentés sur l'entité d'Awans et ce, presque dans chaque village. Ainsi, le réseau communal est présent dans quatre des cinq villages:

- une implantation maternelle et primaire à Awans,
- une implantation maternelle et primaire à Fooz,
- une implantation maternelle et primaire à Othée,
- une implantation maternelle et primaire à Villers-l'Evêque.

Pour sa part, le réseau libre est présent dans trois des cinq villages:

- une implantation maternelle et primaire à Awans,
- une implantation maternelle et primaire à Villers-l'Evêque,
- une implantation maternelle à Hognoul.

On constate donc que l'offre est nombreuse et diversifiée. Au total, ces différents établissements regroupent 805 élèves. En juin 2013, les chiffres dans le réseau communal étaient de 110 élèves à Awans (66 élèves au niveau primaire, 44 au niveau maternel), 68 pour Fooz (37 élèves au niveau primaire, 31 au niveau maternel), 148 pour Othée (94 élèves au niveau primaire, 54 au niveau maternel) et 63 pour Villers-l'Evêque (33 élèves au niveau primaire, 30 au niveau maternel). Dans le réseau libre : 243 élèves à Awans (130 élèves au niveau primaire, 113 au niveau maternel), 89 élèves à Villers-l'Evêque (60 élèves au niveau primaire, 29 au niveau maternel) et 22 élèves à Hognoul (tous au niveau maternel).

Il apparaît donc que la population scolaire awansoise est équitable entre les deux réseaux (389 élèves au niveau du réseau communal alors que l'enseignement libre regroupe 354 élèves).

Par contre, l'enseignement en immersion (anglais ou néerlandais) n'est proposé dans aucun établissement. Il n'existe pas non plus d'établissement proposant un enseignement secondaire et aucune formation qualifiante n'est dispensée par un organisme awansois. Pour poursuivre leur parcours scolaire, les élèves de la localité doivent inévitablement en sortir.

On soulignera, enfin, la mise en place d'un Conseil communal pour les enfants programmée pour octobre 2013.

**En conclusion**, au niveau du réseau maternel et primaire, l'entité d'Awans possède une infrastructure performante et variée. Un enseignement "classique" dispensé tant par le réseau libre que le réseau communal (entre qui les relations ont parfois été particulièrement tendues).

Par contre, au sortir de l'enseignement primaire, les jeunes de l'entité n'ont d'autre choix que de quitter cette dernière puisqu'aucune autre structure n'est présente sur le sol de la commune. D'ailleurs, la situation (financière et géographique) ne s'y prête pas.

Enfin, même si on constate la volonté d'augmenter l'offre au niveau des places de garderie pour les bébés (une accueillante conventionnée supplémentaire et plusieurs autres dossiers en cours), il existe clairement un manque de place disponible.

## 10. Social

Dans ce domaine, l'entité d'Awans dispose de plusieurs implantations et structures.

On relèvera d'abord quatre logements de transit constitués de trois appartements et d'une maison unifamiliale pouvant accueillir 15 personnes. A cela, on ajoutera 253 logements sociaux locatifs et 21 logements moyens. Enfin, quatre I.L.A. (initiative locale d'accueil) a été mise en place par C.P.A.S.

Une offre qui a tendance à augmenter de manière régulière pour tenter de répondre à une demande de plus en plus marquée. Ainsi, comme l'a démontré l'analyse du logement local, l'accession à un logement acquisitif est de moins en moins aisée au sein de l'entité. Ainsi, en 2012, on dénombre 1056 demandes pour obtenir un logement social sur l'entité.

Un projet de création d'une asbl destinée à gérer l'attribution des logements sociaux entre les communes d'Ans, Awans et Grâce-Hollogne (Agence Immobilière Sociale) est en cours de finalisation.

Enfin, notons que, parallèlement à ces structures "communales", plusieurs associations touchant des catégories de personnes bien précises sont également présentes sur le territoire (clubs de pensionnés, associations d'anciens prisonniers de guerre, etc.).

Cependant, il existe clairement un manque par rapport aux adolescents. S'il existe "La Boussole", une AMO (Action en Milieu Ouvert), ayant pour objectif de rencontrer les besoins des 12-18 ans des communes d'Ans et Awans, compte tenu de la différence de territoire, les actions de cette asbl sont essentiellement tournées vers notre voisin. Ensuite, les activités deviennent excessivement rares et presque uniquement à l'initiative des associations locales. Il n'existe pas réellement de volonté locale de changer cet état de fait. Plusieurs initiatives ayant d'ailleurs disparues au fil du temps comme le Festival des marionnettes ou encore un outil spécifique d'information pour les jeunes âgés de 15 à 21 ans: le Tchat'Awans.

Par contre, pour les plus jeunes, de nombreux stages sont organisés pendant les vacances scolaires par l'Administration communale et des acteurs locaux. On pointera aussi un accord avec la commune de Huy afin de permettre l'accès à "Infor jeunes", une base de données extrêmement complète aidant les employés awansois à répondre aux éventuelles interrogations.

Enfin, au niveau des personnes âgées la situation est plus que positive. Quatre maisons de repos et soins de grande taille (privées) sont présentes sur l'entité et réparties dans les différents villages. Ainsi, en 2011, on recensait pas moins de 339 lits sur l'entité, ce qui représente une couverture de 212,9 lits par

1000 habitants de plus de 65 ans sur la commune. A titre de comparaison, ce chiffre n'est que de 62 dans les communes limitrophes.

Un système de télé-aide permettant de lutter contre l'isolement des personnes âgées est pris en charge par l'Administration communale alors que, depuis 2013, le CPAS octroie un "bon chauffage" de 75 euros aux personnes de plus de 75 ans. On pointera aussi l'organisation d'un souper annuel pour les pensionnés, l'organisation de vacances à la mer ainsi que des cours d'informatique et de langue.

**En conclusion**, si les personnes âgées et la petite enfance jouissent d'aides nombreuses et variées, plusieurs manques sont criants. La plus flagrante concerne les actions à destination des adolescents qui sont délaissés. Si les clubs sportifs proposent une alternative intéressante, ils ne peuvent, seuls, occuper les jeunes de l'entité. Une situation problématique car aucun projet global n'est actuellement en cours de réflexion.

Enfin, comme expliqué dans la partie emploi, on pointera le manque d'aide (et surtout la clarté des services proposés) vis à vis des demandeurs d'emploi dont une partie importante se trouve dans la tranche d'âge la plus jeune.